



En cette rentrée scolaire 2015, le souvenir est encore très vif du choc des attentats de janvier dernier qui a secoué nos consciences républicaines. L'atteinte portée à la liberté d'expression et les réactions très diverses exprimées par les jeunes à cette occasion ont jeté une lumière crue sur la manière dont le travail des médias est parfois perçu et sur l'inégalité des Français face à l'information.

Ces événements ont montré l'impératif pour chaque jeune aujourd'hui de maîtriser la lecture de l'information et le décryptage de l'image, dans les médias, sur Internet et les réseaux sociaux, de manière à ce qu'il puisse aiguïser son esprit critique et se forger une opinion, compétences essentielles à l'exercice d'une citoyenneté éclairée et responsable en démocratie.

C'est là la mission centrale de l'éducation aux médias et à l'information dont j'ai souhaité que la place dans notre système éducatif soit confortée.

Cette éducation est au cœur du parcours citoyen qui, mis en place dès cette rentrée dans toutes les classes de l'école élémentaire à la classe de terminale, vise à donner à l'élève des repères dans sa formation de futur citoyen et à promouvoir les valeurs républicaines et laïques. Un renforcement des contenus de l'éducation aux médias et à l'information dans les programmes de l'école élémentaire et du collège est prévu. La pratique de l'argumentation et du débat dans les classes sera développée dès l'école élémentaire.

Dans ce même cadre du parcours citoyen, il est souhaitable qu'un média – une radio, un journal, un blog ou une plateforme collaborative en ligne – soit développé dans chaque collège et dans chaque lycée. C'est en effet en engageant les élèves eux-mêmes dans des activités de production et de diffusion de contenus qu'ils prendront le mieux conscience des enjeux attachés à la fiabilité des sources, à l'interprétation des informations et à la représentation de soi en ligne.

Enfin, il n'est pas d'éducation aux médias ancrée dans la réalité d'aujourd'hui sans que les médias eux-mêmes en soient les partenaires. Il est donc important que des acteurs issus du monde de la presse et des médias soient mobilisés dans la coproduction de ressources sur leurs activités et encouragés à venir les partager dans les établissements, en particulier par l'entremise du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (Clemi) et à l'occasion, notamment, de la Semaine de la presse et des médias dans l'école.

Afin que l'éducation aux médias et à l'information prenne dès à présent ce nouvel élan grâce aux initiatives que vous allez conduire, la brochure *Médias & information, on apprend !*, éditée chaque année par le Clemi, est mise à votre disposition pour vous permettre de comprendre les enjeux de l'EMI et vous aider à entreprendre projets et activités dans vos classes et vos établissements. Je vous invite à vous saisir de l'ensemble de ces outils, qui contribueront à transmettre et à faire vivre les valeurs de la République dans l'École.

**NAJAT VALLAUD-BELKACEM**

Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

*Najat Vallaud-Belkacem*